

HUSSMANN®

HUSSMANN CORPORATION GARANTIE D'ÉCLAIRAGE DEL

Couverture de garantie limitée DEL – Éclairage DEL pour des applications de présentoirs réfrigérés neufs et reconditionnés

Hussmann garantit à l'acheteur original que l'éclairage DEL et les blocs d'alimentation d'éclairage sont libres de défauts de matières premières et de fabrication dans des conditions d'utilisation et d'entretien normales pour la période mentionnée au tableau de garantie. Cette garantie est en vigueur à partir de la date d'expédition depuis Hussmann. N'importe lequel ou une combinaison des modes de défaillance ci-dessous est couvert par cette garantie limitée :

- Tout luminaire DEL avec une ou plusieurs DEL éteintes
- Tout luminaire DEL avec une ou plusieurs DEL clignotantes

L'obligation de Hussmann en vertu de cette garantie est limitée à l'échange du luminaire DEL et/ou du bloc d'alimentation défectueux avec un luminaire et/ou un bloc d'alimentation similaire ou équivalent.

Cette garantie s'applique uniquement lorsque les luminaires sont correctement câblés et installés comme un système tel que détaillé dans le manuel d'instructions d'installation standard Hussmann. Les luminaires DEL doivent utiliser un bloc d'alimentation Hussmann approuvé, opérant à l'intérieur des spécifications électriques pour ce bloc d'alimentation; utilisés dans les équipements conçus et approuvés pour l'application du luminaire DEL et dans les conditions environnementales (température, humidité) dans l'environnement d'exploitation approuvé du système. Le bloc d'alimentation des DEL ne doit pas être utilisé avec les applications humides ou mouillées.

Un nouveau luminaire DEL et/ou bloc d'alimentation sera fourni sans frais (les codes de date des DEL doivent être fournis au moment de la commande), à condition que le luminaire DEL et/ou bloc d'alimentation défectueux soit retourné à Hussmann et soit considéré comme une véritable défaillance de garantie. Le **luminaire DEL et bloc d'alimentation de remplacement assumeront la portion inutilisée de la garantie**. Tout luminaire DEL et/ou le bloc d'alimentation déterminé ne pas être couvert par la garantie ou non retourné, *sera facturé au compte au dossier au moment où la commande du luminaire DEL et/ou du bloc d'alimentation de remplacement a été placée.****

Garantie limitée sur la main-d'œuvre DEL – Éclairage DEL pour des applications de présentoirs réfrigérés neufs et reconditionnés (À l'exception de l'éclairage EcoShine à branchement rapide et du système de gradation de l'intensité d'éclairage à détecteur de mouvement limité.)

Les coûts de main-d'œuvre (ne devant pas excéder 30 minutes par luminaire) pour remplacer le luminaire défectueux DEL et/ou le bloc d'alimentation seront couverts pour la période mentionnée au tableau de garantie.

***+Toute réclamation de garantie doit être soumise à Hussmann dans les 45 jours suivant la date de réparation sous garantie avec la documentation de garantie courante requise pour les réclamations (voir les normes de réclamation sur le site www.hussmann.com).

Garantie limitée sur le système d'atténuation à détecteur de mouvement – pour les applications sur présentoirs réfrigérés neufs et mis à niveau

Hussmann garantit à l'acheteur original que le détecteur de mouvement, le contrôleur d'atténuation et le câble sont exempts de défauts de matières premières et de fabrication dans des conditions d'utilisation et d'entretien normales pendant la période prévue dans le tableau des garanties. Cette garantie est en vigueur à compter de la date d'expédition par Hussmann.

Les obligations de Hussmann en vertu de cette garantie se limitent à l'approvisionnement en nouvelles pièces (détecteur de mouvement, contrôleur d'atténuation et/ou câble), sans frais, en échange des pièces jugées défectueuses, et elles n'incluent aucuns autres coûts de démontage ou d'installation.

Cette garantie s'applique uniquement lorsque les pièces (détecteur de mouvement, contrôleur d'atténuateur et câble) sont câblées et installées correctement dans un système qui respecte le guide d'installation standard de Hussmann. Le système d'atténuation doit être utilisé avec un bloc d'alimentation et des luminaires à DEL approuvés par Hussmann.

Tableau de garantie Produits DEL Hussmann	Pièces et main- d'œuvre – mois
Ecoshine II pour les applications de type plain-pied et armoire	60
Ecoshine Plus II pour les applications de portes de type plain-pied et armoires	60
Ecoshine Plus II et Ecoshine II ES pour portes à étagères II	60
Ecoshine pour verrières à étagères	60
Ecoshine II Plus pour verrières à étagères	60
DEL Ecoshine II Plus (IP67) DEL pour tablettes, rebords et verrières pour les tombeaux à étagères, de service et spéciaux	60
DEL EcoShine à branchement rapide	60 (pièces seulement)
Blocs d'alimentation (commande)	60
Système d'atténuation (détecteur de mouvement, contrôleur et câble)	60 (pièces seulement)

GARANTIE DE BREVET

Hussmann garantit que ses produits n'enfreignent pas les revendications de tout brevet existant aux États-Unis, mais Hussmann ne donne aucune garantie contre la violation de brevet en raison de l'utilisation de ceux-ci soit en combinaison avec d'autres produits ou dans le fonctionnement de tout processus ou utilisation des produits à un usage autre que celui pour lequel ils sont destinés. Cette garantie est subordonnée à ce que l'acheteur avise rapidement Hussmann dans le cas de toute action d'une telle violation contre l'acheteur et permette à Hussmann de participer à la défense d'une telle action. Hussmann se réserve le droit de modifier ou de remplacer tout produit présumé constituer une violation ou de retirer un tel produit et rembourser le montant payé par l'acheteur pour ces motifs. Cette garantie n'est pas transférable. La garantie de brevet qui précède ne s'applique pas aux produits ou pièces desdits produits faits à la conception de l'acheteur, et en tant que produit ou pièce. Hussmann décline toute responsabilité en cas de violation de brevet. Ce qui précède énonce l'entière responsabilité de Hussmann à l'égard de violation de brevet.

Toute réparation faite par Hussmann ou d'autres fournisseurs ne prolonge pas la durée de la garantie.

LES GARANTIES PRÉCITÉES SONT LES SEULES GARANTIES, EXPRESSES, IMPLICITES OU LÉGALES, OFFERTES PAR HUSSMANN À L'ÉGARD DE SES PRODUITS, INCLUANT TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU D'UTILISATION, ET HUSSMANN N'ASSUME ET N'AUTORISE PERSONNE À ASSUMER EN SON NOM TOUTE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ QUANT À LA VENTE DE SES PRODUITS OU DE L'UNE OU L'AUTRE DE SES PIÈCES.

HUSSMANN CORPORATION

Exclusions de garantie DEL :

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS À LA PERTE DE NOURRITURE OU DE CONTENU DU PRODUIT CAUSÉE PAR UNE DÉFAILLANCE DE QUELQUE TYPE QUE CE SOIT, ET HUSSMANN NE SERA PAS RESPONSABLE :

- Des défaillances résultant de l'assujettissement du luminaire DEL ou ses composants au stress ou utilisation d'une manière anormale, incluant des conditions de sous-/surtension, une installation incorrecte, l'utilisation avec une alimentation non approuvée et/ou l'utilisation dans des conditions environnementales hors de celles approuvées;*
- * Environnement opérationnel approuvé
Fonctionnement à une tension nominale ou un courant continu
La plage de température de fonctionnement du bloc d'alimentation électrique doit être conforme aux recommandations du fabricant
Cette garantie ne s'applique que lorsque le luminaire est utilisé pour des applications de présentoirs à température contrôlée à l'intérieur d'une plage de température de fonctionnement de -30 °C à +25 °C (-22 °F à 77 °F)*
- De la condensation/Du givre à l'intérieur et à l'extérieur du luminaire DEL;
 - De l'utilisation d'un bloc d'alimentation non approuvé ou des défaillances de luminaires DEL causées par l'application d'une alimentation non approuvée;
 - De la dégradation de lumen ou la variation de toute propriété optique de luminaire DEL;
 - Pour le rendement ou l'intégrité des douilles de lampe fluorescente ou pour les défaillances liées au rendement de la douille de lampe.
 - Pour l'utilisation de blocs d'alimentation avec les applications humides ou mouillées.
 - De tous les autres modes de défaillance qui ne figurent pas dans la section couverture de garantie limitée;
 - Des déplacements vers et à partir des magasins et des sites de travail — cela comprend les frais de camion, les suppléments de carburant et les frais du chauffeur;
 - Des frais administratifs pour la préparation de réclamations ou les entrées dans le système de réclamation Hussmann;
 - Pour les majorations sur les articles utilisés pour la réparation sous garantie;
 - Toute réparation ou tout remplacement effectué sans le consentement écrit de Hussmann, ou toute installation ou utilisation contraire aux instructions écrites d'installation et d'entretien qui accompagnent le produit;
 - Des dommages, retards ou pertes, directs, indirects, accidentels ou non, qui peuvent survenir quant à un tel produit ou une telle pièce, incluant la perte de profits, les frais de main-d'œuvre supplémentaires, ou des blessures au personnel ou aux biens causés par un défaut de matériel ou des pièces;
 - Des dommages ou retards durant l'expédition ou causés par un incendie, une inondation, grève, ou autres circonstances indépendantes de sa volonté;
 - Des retards d'expéditions de fret causés par les transporteurs ou des conflits d'horaire du client avec le fournisseur, qui entraînent des coûts;
 - Lorsque le produit fait objet de négligence ou d'une utilisation abusive ou incorrecte, ou tout produit dont le numéro de série a été enlevé, mutilé ou altéré;
 - Lorsque le produit est soumis à des tensions trop basses ou inacceptables;
 - Lorsque le produit est utilisé à une fin autre que celle recommandée par Hussmann;
 - Des pertes de frigorigène de quelque type que ce soit;
 - Des coûts afférents au transport accéléré ou à la manipulation des pièces de rechange;
 - Des frais de diagnostic.
 - De défendre, d'indemniser ou d'exonérer tout acheteur ou utilisateur final pour toutes les réclamations, demandes, poursuites ou actions de toute nature.
 - Des heures supplémentaires, double tarif, ou les frais de jours fériés en matière de main-d'œuvre.

***+Hussmann se réserve le droit de modifier les termes de sa garantie limitée à tout moment et sans préavis. La politique de garantie qui s'applique à votre achat sera celle en vigueur à la date de livraison du produit. Pour les lignes directrices de la politique actuelle, les tableaux de garantie supplémentaires, les procédures de réclamation de garantie, et les formulaires; visitez le www.hussmann.com.**